

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Acceptation : L'adhésion à l'un des services proposés par la Société implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, sans réserve. Une copie peut être remise ou consultée à tout moment sur simple demande.

NOWOCO – Normandy Workout Company

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités contractuelles entre la société NOWOCO (ci-après « la Société ») et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant accéder aux services proposés par la salle de sport NOWOCO, notamment les abonnements, séances à l'unité, et l'utilisation des installations.

ARTICLE 2 – SERVICES

NOWOCO propose plusieurs format d'accompagnement sportifs avec engagement de 12 mois. Chaque formule comprend un nombre de séances hebdomadaires définies, l'accès libre aux installations, et des conditions spécifiques de réservation.

ARTICLE 3 – LICENCE, SÉANCE À L'UNITÉ ET CARTES PRÉPAYÉES

L'accès aux services nécessite la souscription d'une licence d'entrée obligatoire, sauf dans le cadre de l'achat de séances à l'unité.

Les séances à l'unité sont accessibles sans engagement, selon les conditions tarifaires en vigueur.

En complément, NOWOCO propose également des **cartes prépayées**, permettant au Client d'acheter un nombre défini de séances à utiliser librement, sans engagement de durée ni fréquence. Les cartes prépayées sont soumises à une durée de validité précisée au moment de l'achat et ne sont ni remboursables, ni prolongeables une fois expirées. Elles sont **nominatives** et **strictement non partageables**.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement peut s'effectuer au comptant, par prélèvement mensuel, ou en plusieurs fois selon les options proposées par la Société au moment de la souscription.

Tout incident de paiement entraînera la suspension immédiate de l'accès aux services, sans report des séances perdues, jusqu'à régularisation complète du solde dû.

ARTICLE 5 – MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DE RÉSERVATION

La Société se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis :

- Les tarifs des formules d'abonnement, des licences et des prestations à l'unité ;
- Les modalités de réservation des cours, incluant notamment :
 - Le nombre de séances incluses par semaine ;
 - Les délais de réservation ou d'annulation ;
 - L'accès à des options spécifiques (ex : réservation de dernière minute).

Les nouvelles conditions s'appliquent aux nouveaux abonnements et renouvellements. Pour les abonnements en cours, les règles de réservation peuvent évoluer sous réserve d'une communication préalable au Client.

ARTICLE 6 – NON-PRÉSENTATION AUX COURS

Le Client s'engage à honorer les réservations effectuées.

En cas de non-présentation non justifiée à un cours réservé, la Société se réserve le droit :

- D'appliquer des mesures restrictives (blocage temporaire des réservations) ;
- De suspendre l'accès à la structure ou à l'application de réservation.

Ces sanctions sont laissées à la libre appréciation de la Société, en fonction de la fréquence et de la gravité des absences injustifiées.

ARTICLE 7 – RÈGLES D'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

L'annulation d'un cours est encadrée par les règles suivantes :

- Si le cours **n'est pas complet**, le Client peut annuler **jusqu'à la dernière minute** avant le début du cours sans frais ;

- Si le cours **est complet**, l'annulation est **gratuite jusqu'à 3 heures avant** le début du cours ;
- En cas d'annulation **moins de 3 heures avant le début** d'un cours complet, des **frais de 3 €** seront appliqués.

Le non-paiement de ces frais pourra entraîner une suspension temporaire des réservations jusqu'à régularisation.

ARTICLE 8 – DURÉE, RÉSILIATION & SUSPENSION TEMPORAIRE

Les abonnements sont conclus pour une durée ferme de 12 mois. Si, lors de la souscription de son abonnement, le Client informe la Société de son impossibilité prévisible d'honorer la totalité de la période d'engagement, la durée contractuelle peut être réduite, à la discrétion de la Société, sous réserve d'un accord écrit entre les parties.

Ils ne peuvent être résiliés de manière anticipée qu'en cas de force majeure justifiée, incluant notamment :

- Une inaptitude médicale définitive à la pratique du sport (justifiée par certificat médical) ;
- Un déménagement à plus de 30 km du lieu de la salle (justifié par un nouveau justificatif de domicile) ;
- Une mutation professionnelle (justifiée par une attestation de l'employeur).

En dehors de ces cas, le Client peut demander une **résiliation anticipée volontaire** moyennant le **paiement d'une indemnité de sortie anticipée équivalente à 50 % des mensualités restantes** dues à la date de résiliation.

La Société accepte également les **suspensions temporaires d'abonnement** dans certaines situations justifiées (ex : blessure temporaire, congé maternité..) pour une période maximale de **2 mois par an**. Toute demande doit être formulée par mail, accompagnée des pièces justificatives.

La résiliation ou suspension doit être effectuée exclusivement par mail, avec un préavis d'au moins 30 jours avant la date d'effet. Aucune demande via le site internet, par téléphone ou message ne sera prise en compte.

ARTICLE 9 – NON-UTILISATION DES SÉANCES

Le Client reconnaît que le non-usage partiel ou total des prestations incluses dans son abonnement ne donne droit à aucun remboursement, compensation, ni report.

ARTICLE 10 – CONDITIONS D’ACCÈS

L'accès aux installations est réservé aux clients :

- À jour de leur règlement ;
- En possession d'une licence annuelle valide.

Le Client s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur affiché dans les locaux et disponible en ligne.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

Le Client reconnaît pratiquer une activité physique à ses risques et périls. Il déclare être apte à la pratique du sport, et s'engage à informer la Société de toute contre-indication médicale connue. La Société ne fournit aucun suivi médical personnalisé, sauf mention expresse de la part d'un encadrant diplômé. La Société décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de dommage survenu lors de l'utilisation des équipements ou pendant les séances, sauf en cas de faute avérée de la Société.

ARTICLE 12 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées par la Société sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative, commerciale et sportive.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, qu'il peut exercer à tout moment par email ou via son espace personnel.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français et s'appliquent à tous les Clients sans exception.

En cas de litige, les parties s'efforceront de parvenir à une résolution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort du siège social de la Société.

ARTICLE 14 – FERMETURE POUR CONGÉS ANNUELS

La Société se réserve le droit de fermer temporairement la structure dans le cadre de ses congés annuels, dans la limite de 4 semaines maximum par an.

Ces fermetures font l'objet d'une communication préalable et **ne donnent lieu à aucun remboursement, report ou compensation**, quelle que soit la formule souscrite.

ARTICLE 15 – CAS DE FORCE MAJEURE ET FERMETURES EXCEPTIONNELLES

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté de la Société (ex. : crise sanitaire, arrêtés préfectoraux, sinistre, catastrophe naturelle...), la Société se réserve le droit de fermer temporairement la structure ou de suspendre partiellement ses services.

Ces interruptions, lorsqu'elles sont imposées par des causes extérieures, ne pourront donner lieu à aucun remboursement, report ou compensation, sauf décision exceptionnelle de la direction.

La Société informera les Clients par tout moyen approprié (email, affichage, application mobile) dans les meilleurs délais.

ARTICLE 16 – DROIT À L'IMAGE

Le Client autorise la Société à utiliser son image (photos ou vidéos prises lors des cours, événements ou dans l'enceinte de la salle) à des fins de communication interne ou externe, incluant notamment les réseaux sociaux, supports promotionnels imprimés ou numériques, et site internet.

Cette autorisation est consentie sans contrepartie financière et peut être révoquée à tout moment par opposition écrite adressée par mail à la Société.